

Monsieur. J'ay receu celle que ma mere escript, me remerciant
de Dordrecht, au mois passe de vostre mariage. Surquoy Je ne
veux omettre de vous rescrire ce mot, quil n'estoit pas besoin
de m'en remercier si grandement. Bien est vray, quand
Je suis venu a Cassel depuis que mademoiselle de Bourbon
ma Cousine esloit desja parti vers vous de Heidelberg,
j'ay tenu le S.^r Berlioz, lequel comme aussi messieurs
Les Langruies mes Cousins, et madame ma consorte,
venante alors de monseigneur mon beaufrere de Stratsburg,
en parloient fort amplement. Mais j'ay respondu
pour vous ce que J'avois ouy estre vos motines en
ce fait la, ne peinant toutes fois rien gagner alors.
Ce que le temps paravantira pourra faire, et le tout
tourner en meilleure part, ce j'en est permis a tenir en
si mauvaise. Le principal qu'on se tousjours presse,
est que vous mesmes ficut le premier bresche au mariage
precedent, secondement quand par qui et devant lesquelz
le divorce legitimement soit fait. Ce que ma sincere
affection emiers vous, ne m'a permis de vous ce luy
affin que J'en sache oultre ce qui devant, que resondre
vous estant au reste tresaffectionneux. priant Dieu.
Monsieur vous avoir en sa sainte garde. Escript a
Lautern. ce 5.^{me} de Septembre. L'an 1575

De bien bon affectionne Cousin & frere

Casimir Palmygraf

A monsieur mon Cou.
sin Monsieur, le
Prince d'Orange.